



Compte rendu de l'Assemblée Générale (AG) de Vergers Citoyens Séné (VCS) réunie le vendredi 30 janvier 2026 salle de la fraternité à Séné.

1. Remerciements

La présidente Anne Berlin remercie les personnes présentes pour leur participation et l'intérêt qu'elles portent à notre association. Elle indique que l'Assemblée Générale (AG) 2026 de Vergers citoyens Séné (VCS) sera l'occasion notamment de dresser le bilan des nombreuses actions menées par l'association en 2025 et celles prévues cette année.

Elle rappelle que VCS créée fin décembre 2024 est une très jeune association mais qu'elle semble avoir déjà trouvé sa place dans l'espace communal.

Elle remercie enfin nos partenaires et tout particulièrement la municipalité représentée par madame la maire Sylvie Scullo et madame Anne Guillard adjointe en charge des espaces maritimes et naturels, pour leur aide dans la signature de la convention de mise à disposition et le développement de nos différents partenariats

2. Bilan moral 2025

Anne précise en liminaire que son propos s'appuiera sur un power point réalisé par Bernard et se fera à plusieurs voix : elle-même bien sûr, Bruno, Bernard et Alain., membres du bureau.

2.1. Présentation de la parcelle divisée en 3 zones : Anne

La commune dispose de prairies de fauche situées sur la parcelle YE0150 (cf. annexe 1 : plan de la parcelle). C'est un habitat naturel répandu en Bretagne et dans le département qui présente un intérêt écologique certain pour l'accueil de la faune et de la flore, une biodiversité riche propice au bon développement des arbres fruitiers.

C'est donc sur cette prairie en partie humide que l'association VCS intervient sur 3 secteurs :

- l'allée de 300 mètres carré environ qui débute au 60 rue des 3 frères entre la parcelle de Christian Boisvin et les collectifs. Cette allée permet l'accès au verger du Grand Pourquoi Pas ,

-la parcelle « Grand Pourquoi Pas » de 3 000 mètres carré environ où un collectif de riverains a planté 9 fruitiers de haute tige , il y a 10 ans.

-la parcelle « Petit Pourquoi Pas » de 1400 mètres carré environ. On y accède par le 48 bis rue des Trois Frères, C'est aussi une prairie où 7 fruitiers ont été plantés il y a 30 ans et qui n'a jamais été entretenue.

- la lisière boisée et arbustive du côté ouest

- le lotissement du quartier Kergrippe à l'Est.

Ces 2 parcelles (Grand et Petit Pourquoi Pas) sont séparées par une prairie communale d'une surface de 2 hectares.

2.2. Interventions physiques sur ces 3 zones :

- décembre 2024 : plantation de 21 fruitiers achetés , âgés d'1 ou 2 ans, sur le Grand Pourquoi Pas.

- mai 2025 : plantation d'arbustes de petits fruits et de plantes compagnes (par des dons et des achats) pour réaliser un corridor écologique entre les fruitiers

- été 2025 : arrosage des plants grâce à la citerne d'eau déposée par la municipalité dans le Grand Pourquoi Pas.

- création d'une haie sèche dans le Grand Pourquoi Pas

- défrichage autour des 8 pommiers du Petit Pourquoi pas

- enlèvement des rejets de chênes au nord de la parcelle du Grand Pourquoi Pas

- initiation au fauchage. On a essayé la faux mais physiquement c'est difficile.

- décembre 2025 : plantation de 20 fruitiers (dons et achats) dans l'allée, le Grand Pourquoi Pas et le Petit Pourquoi Pas ,

2.3. Nos actions avec différents publics

- Bruno :

Création et réalisation de 4 nichoirs à mésanges installés dans le Grand et Petit Pourquoi Pas , avec le Conseil Municipal des Jeunes et la réserve naturelle.

- En septembre : rencontre sur le verger entre les Mercredis récréatifs de Séné (enfants de 7 à 10 ans) et la Résidence Autonomie de Penhoët.

Au départ il était prévu un ramassage des fruits des pommiers à cidre sur le Petit Pourquoi Pas. En réalité vu l'absence des fruits à cause de la sécheresse, ce fut un échange entre un ancien et un groupe de jeunes sur la reconnaissance des fruitiers.

- Rencontre avec la municipalité dans le cadre du label « villes et villages fleuris » début juillet. Le jury est venu visiter le verger du Grand Pourquoi Pas et a été très sensible à la gestion du verger qui respecte la biodiversité et les ressources naturelles dont l'eau.

Les critères du jury pour l'obtention des 1 à 4 fleurs retiennent les moyens de gestion pour respecter la biodiversité et les ressources naturelles n eau.

- **Bernard** : les jeunes apprenants étrangers en formation au CLEAS (Centre de Langue Et d'Action Sociale) de Vannes se sont associés aux travaux de plantation et d'entretien du verger. Tous ces échanges entre les jeunes concernés, les différents publics et les adhérents se sont révélés très riches dans une ambiance conviviale et de partage de savoir-faire.

2.4. rencontres avec nos partenaires **Anne**

- convention pour une mise à disposition de la parcelle avec la mairie signée en mars 2025. L'association s'engage à gérer la parcelle dans des dates précises de fauche et de taille (ces dates restent à être mieux définies)

La commune de Séné s'engage à tenir une réunion annuelle sur la parcelle avec l'association « Vergers Citoyens Séné », à réaliser le suivi naturaliste du site et à communiquer dès que possible à l'association les résultats des études.

La commune apportera son expertise et l'aide ponctuelle des services techniques pour proposer à l'association des améliorations éventuelles de gestion des prairies.

- les différents écologues , naturalistes ..

Cyrill Blond, naturaliste , a fait un état des lieux faune, flore de la parcelle Grand Pourquoi Pas et nous fera un compte rendu public **le jeudi 26 mars de 18 h à 20h30**

La parcelle abrite peu d'espèces rares ou protégées. Cependant plusieurs espèces peu fréquentes y ont été observées : la Mélitée de la Lancéole (*Melitaea parthenoides*) et l'Azuré des Anthyllides (*Cyaniris semiargus*), deux papillons assez localisés en Bretagne, favorisés par le caractère extensif de ces prairies.

- Violette Le Féon de Rennes dans le cadre de Pollini'Séné a fait un inventaire des insectes pollinisateurs des espaces verts sur la commune. Elle a expliqué son action sur le site du Grand Pourquoi Pas.

- Rencontre avec Pierre Marin, l'animateur de la réserve naturelle des marais de Séné où il y a un verger d'une vingtaine d'arbres âgés de 30 ans

- Rencontre avec Léo Ferrier, le nouvel écologue de la commune qui succède à Joseph Villermet et Yann Lochzameur

2.5. les formations : **Alain**

-Au printemps 2025, 4 membres de VCS ont suivi une formation à la taille de restauration des vieux pommiers .

-->Ce type de formation permet à VCS d'acquérir et/ou développer le bagage nécessaire à la pratique de la taille, enjeu primordial pour notre verger dans la durée.

Cette formation animée par Bernard Lecamps, a été organisée par Rémi Besnard (présent à l'AG) du comité consultatif de biodiversité de St Armel et Jean-Philippe Willaume, du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

- taille d'éclaircissement avec Alain en février et mars 2025. Cette séance a permis à chacun d'appréhender les outils de taille au tranchant irréprochable et leur utilisation, le geste de la taille et notamment où et comment couper. Après un travail en commun sur un arbre pour mettre en avant les principes de la taille, les participants se sont répartis spontanément dans le verger par petits groupes pour procéder à une première taille.

-greffage avec Alain sur des prunelliers sauvages dans la lisière du Grand Pourquoi Pas. C'est une manière de renouer avec la tradition. Durant cet après midi, chacun a pu s'exercer au geste de la greffe en fente.

- accompagnement bénévole sur le développement des jeunes fruitiers du Grand Pourquoi Pas « par un professionnel pépiniériste : Pierre Foucault. Pierre a pu vérifier l'état sanitaire de chaque arbre et compléter la taille lorsqu'il l'a jugé nécessaire.

- réalisation de pièges sélectifs pour les reines des frelons asiatiques en lien avec l'apiculteur François Cador.

Par ses activités de prédation sur les abeilles domestiques et de nombreux autres insectes, le frelon à pattes jaunes dit asiatique peut avoir un impact local non négligeable sur les activités apicoles, la biodiversité et la pollinisation. A ce titre, le gouvernement a décidé en 2012 son classement comme «espèce exotique envahissante et nuisible».

Avec des pièges réels, Alain montre l'évolution du piégeage au début assez rudimentaire à partir de bouteilles en plastique puis très sélectif avec l'utilisation d'une grille préconisée par les apiculteurs pour éviter le piégeage des autres insectes, des mouches en particulier. Si un insecte rentre dans le piège, il peut ressortir assez facilement par l'un des nombreux orifices de sortie. Par contre, la reine plus grosse ne peut s'échapper. L'appât est réalisé à partir de jus de fruit 1/3, de bière 1/3 et de vin 1/3 pour l'alcool ayant un effet repoussoir pour les abeilles. L'appât doit être renouvelé toutes les semaines pour rester actif.

2.6. La communication

Anne indique que dès sa première année de fonctionnement, VCS a trouvé les bases de sa communication.

2.6.1 L'association a défini son logo VCS et produit un panneau signalétique marquant l'entrée du verger au 60 rue des trois frères. Le panneau a été réalisé sur une base en aluminium. Il est résistant aux intempéries et devrait durer dans le temps.

2.6.2- identification des arbres par des numéros et pas encore par des étiquettes explicatives par crainte des vols. Comme les arbres sont petits, un coup de bêche peut vite les déterrer.

Une numérotation provisoire des arbres a été installée. Une numérotation plus définitive mentionnant les rangs et le n° du fruitier dans la rangée est en cours.

2.6.3 Un groupe whatsapp adhérents a été constitué. Il permet des échanges instantanés entre ses membres et l'envoi simplifié de photos pour illustrer les activités. Cette année si les activités ont bien été illustrées par l'envoi de photos, l'interactivité reste à développer.

2.6.4 L'adresse mail "vergercitoyensene@gmail.com" permet de rester en contact avec les adhérents et les sympathisants pour un total de 143 personnes.

2.6.5 La presse a parfaitement relayé nos actions tant le télégramme avec Sandrine Maroué que Ouest France avec Pascal Dagouassat qui par ailleurs nous a donné beaucoup de petits plants. Un

grand merci.

Steeple a été régulièrement actionné pour diffuser toutes nos actions.

2.6.6 Tenue d'un stand au forum des associations de Séné en septembre et au marché de Séné le vendredi soir.

Le moment du vote est venu pour l'approbation du rapport d'activité

Votes contre	0
Abstentions	0
Votes pour	unanimité

3. La parole aux élus.-

Mme Anne Guillard adjointe en charge des espaces maritimes et naturels indique son intérêt pour l'action de VCS. Elle manque encore de temps mais espère pouvoir venir nous rejoindre dans l'avenir. Elle évoque la visite du jury des villes et villages fleuris, Séné devant défendre sa troisième fleur acquise l'an dernier grâce au travail fait sur le Poulfanc. Les critères d'attribution ou du maintien de cette distinction ne sont plus basés uniquement sur le fleurissement mais tiennent compte des efforts faits en matière de biodiversité.. C'est la raison pour laquelle, la municipalité a proposé au jury de découvrir le verger citoyen nouvellement créé. La visite sur le terrain a séduit le jury par l'action menée pour développer les fruitiers, la biodiversité, la préservation de la prairie de fauche et l'enthousiasme des membres de l'association. Cette visite a sans nul doute contribué à la préservation de la troisième fleur attribuée à la commune.

Mme la maire Sylvie Sculo félicite l'association pour son action et le travail accompli. Elle indique que les associations sont un vecteur essentiel du bien vivre et de liens sociaux. VCS illustre et endosse parfaitement ce rôle. VCS concourt aussi à la transmission d'un savoir et de gestes qui sont menacés d'oubli par une frange de la population et en particulier nos jeunes. Cette mission est cruciale car elle offre à terme tout simplement la possibilité de se nourrir.

4. Bilan financier 2025 par Bernard

Les dépenses

Association VCS Dépenses	2025
Frais bancaires	29.20
Assurances	70.69
Hébergement site	
Boissons et gâteaux, convivialité	
Remboursement avance faite par la présidente pour la plantation 2025	
Matériel	
Carburant pour outillage	

Arrosoirs	
Panneaux d'information et numérotation	72.60
Plaques identification arbres	
Piquets en châtaigner	75.00
Achat de foin	
Plants arbres fruitiers	299.00
Total des dépenses	546.49

Les recettes

Association VCS	2025
Recettes	
Cotisations des adhérents	365.00
Subvention de fonctionnement Municipalité de Séné	180.00
Apport sur fonds propre de la présidente	250.00
Total des recettes	795.00
Résultat : Dépenses - Recettes	+248.51
Trésorerie en début d'exercice	+248.51

A l'issue de la présentation le bilan financier est mis au vote.

Votes contre	0
Abstentions	0
Votes pour	unanimité

5. Projets en 2026

5.1 Anne : samedi après midi mensuel d'entretien de 14 heures à 16 heures ,
-samedi 14 février 2026
samedi 28 février (dernier jour des vacances)

- samedi 28 mars
- samedi 25 avril
- samedi 23 mai (WE de pentecôte)
- samedi 27 juin
- rien en juillet et août hormis l'arrosage si nécessaire.
- reprise le samedi 26 septembre

durant ces entretiens mensuels ,

- nous apporterons des soins aux fruitiers avec en particulier la taille de rajeunissement des vieux fruitiers du Petit Pourquoi Pas.
- nous contiendrons par secteurs, la lisière du Petit et du Grand Pourquoi Pas pour retrouver un « verger » et non un envahissement par les ajoncs qui s'étendent sur une largeur de 8 mètres ,
- nous créerons des haies sèches pour stocker les coupes et cacher esthétiquement la citerne d'eau du Grand Pourquoi Pas. . Nous demandons à la municipalité de nous en apporter une deuxième à la parcelle Petit Pourquoi Pas, pour faciliter l'arrosage ,
- nous enlèverons les plantes invasives du bois (lauriers palmés , laurier saucés)
- nous paillerons le pied des fruitiers à l'aide de l'herbe fauchée.
- nous préparerons des fiches d'entretien et de suivi des arbres.

5.2. **Bruno** Réflexion sur la gestion de la récolte des pommes dans le « Petit Pourquoi Pas » .

Les 4 pommiers à cidre sont productifs . Les 3 pommiers à couteaux le seront aussi suite à la taille d'éclaircissement.

Les pommes étant un bien commun , comment intégrer , sensibiliser les cueilleurs solitaires ?

5.3 **Alain** : poursuite des formations en taille, greffe et fabrication des pièges sélectifs des reines de frelons asiatiques.

La taille concernera en priorité la taille de rajeunissement des vieux sujets du Petit Pourquoi Pas.

Une visite sanitaire et de taille d'entretien minimal sera faite sur les jeunes arbres avec le coach du verger Pierre Foucault.

Un après midi de greffe sera renouvelé fin mars – début avril. Nous aurons à greffer « en vrai » sur 3 rejets de pommier dans le Petit Pourquoi Pas. Cette séance sera assurée avec le concours de Bernard Jameu. Merci à lui.

5.4 **Alain** : poursuite de fabrication de nichoirs à mésanges en février , mars et d'un refuge à chauve souris en juin avec le Conseil Municipal des Enfants car cette faune mange énormément de pucerons et d'insectes.

5.5 **Évelyne** : gestion agro-écologique de la parcelle

Comme prévu par la convention signée entre la mairie et VCS le 17 mars 2025, une réunion annuelle est à programmer **en mars** pour définir le programme de fauche, de gestion des lisières et autres bonnes pratiques agro-écologiques, préciser les suivis naturalistes à réaliser (suivi Grand Pourquoi Pas et inventaires Petit Pourquoi Pas)... Cette réunion pourrait réunir l'ensemble des partenaires concernés : mairie (élus, technicien-environnement, service Espaces verts), experts et autres partenaires.

5.6 **Anne** : poursuite de la mise en réseau

- les différents vergers (Emmaüs à Saint Nolff , verger citoyens liés à l'association de climactions (Plescop, Saint Avé) , verger de la réserve naturelle de Séné , Conservatoire de Saint Degan.. et le comité consultatif de biodiversité de St Armel.

5.7 **Anne** : organisation de conférences

- le vendredi 27 février à 19 heures nous organisons une conférence à la Maison des Habitants « un jardin au naturel sans arrosage » par un professionnel vendéen : Bernard Nouteau (cf annexe)

5.8 **Alain** : la communication sera renforcée

Nous avons beaucoup fait en 2025 en matière de communication. Reste à disposer d'un site internet, de sensibiliser les voisins immédiats du verger et de préparer les plaques d'identification des arbres.

Le site internet est un élément essentiel de la communication externe. Il permet de faire connaître ses activités et d'être contacté par toute personne qui le souhaite (fiche contact).

Mais le site internet est aussi un moyen de communiquer en interne. Il permet de rendre disponible aisément tous les documents internes ou officiels de l'association (Compte rendu d'AG, de conseil d'administration) les activités, les photos, le suivi presse

Un petit groupe de travail sera constitué en interne pour effectuer le travail préalable à la mise en ligne (définition de la page d'accueil, des différentes rubriques, du style général du site ..).

Nous recherchons des volontaires pour intégrer ce groupe et une personne qui pourrait nous aider à créer ce site sous wordpress.

Une année est prévue pour disposer du site en ligne.

Le coût : 30 euros environ par an est à prévoir pour payer l'hébergement du site sur Kaz.

- la sensibilisation des voisins et des habitants du lotissement par la réalisation d'un tract de présentation de l'association. Nous ferons du porte à porte pour nous présenter.

- la préparation des plaques d'identification des fruitiers : un prototype sera réalisé sur une base en aluminium.

6: Budget prévisionnel 2026

6.2.1 Alain :

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 200€ a été sollicitée auprès de la mairie de Séné pour aider au financement des dépenses de fonctionnement de l'association en complément des cotisations apportées par les adhérents.

Une demande de subvention exceptionnelle de 250 euros a été présentée en mairie pour rembourser la présidente de l'avance faite pour l'achat de 12 arbres plantés en décembre 2025 sur les 3 zones. Le cycle de la nature pour la plantation n'épouse pas forcément celui des demande de subvention.

6.2.2 Bernard : réponse au concours des Trophées de la Vie Locale , organisé par le Crédit agricole mi janvier 2026 : un verger communal associatif : vecteur de lien social (mise en jeu : 800 euros)

6.2. 3 Bernard : Renouvellement du montant de la cotisation annuelle en 2026
10 euros par membre qui a ensuite accès au WhatsApp « Verger Citoyen Séné »
5 euros pour la deuxième personne du foyer : conjoint , enfant

6.2. 4 budget prévisionnel 2026

PRÉVISIONS	2026
Dépenses	
Frais bancaires	36.00
Assurances	136.00
Hébergement site	50.00
Boissons et gâteaux, convivialité	30.00
Remboursement avance faite par la présidente pour la plantation 2025	250.00
Matériel	
Carburant pour outillage	20.00
Arrosoirs	42.80
Panneaux d'information et numérotation	40.00
Plaques identification arbres	30.00
Piquets en châtaigner	48.00
Achat de foin	28.20
Plants arbres fruitiers	40.00
Total des dépenses	750.00

Association VCS	2026
------------------------	-------------

Recettes	
Cotisations des adhérents	300.00
Subvention de fonctionnement Municipalité de Séné	200.00
Subvention exceptionnelle Municipalité de Séné	250.00
Total des recettes	750.00
Résultat : Dépenses - Recettes	0.00 euros
Trésorerie en fin d'exercice	+228.51

7. Questions diverses : RAS

8. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Deux membres se retirent du conseil d'administration : Emmanuelle Le Cauchois et Christian Lorens

Nous les remercions de leur aide :

Christian a été à l'initiative de l'appel à projets ,

Emmanuelle, en tant que riveraine, nous a aidés dans le prêt d' outils et dans l'entretien.

Emmanuelle est en train de créer son entreprise à Kergrippe, d'élevage d'escargots pour les restaurants et les laboratoires pharmaceutiques : collecte du mucus .

2 membres fondateurs du premier conseil d'administration sont à renouveler, il s'agit de Bernard Menuet et Alain Nicolas.

Les candidats ci-après souhaitent intégrer le CA . Il n'y a pas d' autres candidats.

- Bernard Menuet
- Alain Nicolas
- Catherine Le Blay ,
- Évelyne Mothais
- Thierry Dantel

	Bernard Menuet	Alain Nicolas	Catherine Le Blay	Évelyne Mothais	Thierry Dantel
Votes contre	0	0	0	0	0
Abstentions	0	0	0	0	0
Votes pour	Unanimité	Unanimité	Unanimité	Unanimité	Unanimité

Le nouveau conseil d'administration de VCS est le suivant :

- Anne Berlin
- Bruno Pasquet
- Chantal Pasquet
- Bernard Menuet
- Alain Nicolas
- Catherine Le Blay ,
- Évelyne Mothais
- Thierry Dantel

9. Pot de l'amitié et diaporama « la vie du verger » par Bernard

A noter que le nouveau Conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale pour élire son bureau